

service civil, et je vois qu'une somme de \$40,000 a été ajoutée aux prévisions budgétaires pour l'exercice 1920-1921. C'est tout ce que nous pourrions faire cette année, mais je suis cordialement de l'avis des honorables députés en ce qui concerne l'insuffisance de rémunération de ces gardiens de phares. Mon honorable ami désire une lumière; pour lui, je ne la placerai pas à la fenêtre, mais je verrai à ce qu'elle soit placée sur le quai, et j'espère qu'elle le guidera dans la bonne voie.

(Le crédit est adopté.)

Maintien et réparations des phares, \$800,000.

M. POWER: Puis-je demander si ce crédit comprend les réparations et l'éclairage?

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui; il est pour tous les phares ainsi que pour tous les bateaux-phares, et le montant est le même que l'an dernier.

M. POWER: Puis-je demander combien il a été réparé de phares appartenant au district sud du Saint-Laurent, l'hiver dernier, et où on les a réparés?

L'hon. M. BALLANTYNE: Quatre ont été réparés à Québec, et un à Halifax.

M. POWER: En a-t-on réparé à Sorel?

L'hon. M. BALLANTYNE: Non, aucun.

M. POWER: Puis-je demander combien de ce crédit l'on appliquera au maintien et combien aux réparations?

L'hon. M. BALLANTYNE: Mon honorable ami voudra bien se rendre compte qu'il est assez difficile de répondre à cette question; tout dépend des frais d'entretien et de l'état dans lequel se trouveraient les phares. Il peut arriver que les frais d'entretien soient plus élevés une année et qu'il soient moindres une autre année. La question est trop difficile pour que j'y réponde *ex abrupto*.

M. POWER: Quelle distinction le ministre fait-il entre "l'entretien" et les "réparations"?

L'hon. M. BALLANTYNE: Cela s'équivalent.

M. POWER: En réalité, les "frais d'entretien" sont des "frais de réparation".

L'hon. M. BALLANTYNE: Pas du tout.

M. POWER: Quelles dépenses réelles comprennent les "frais d'entretien"?

L'hon. M. BALLANTYNE: La principale dépense est faite pour le pétrole, le combustible et l'éclairage.

[L'hon. M. Ballantyne.]

M. POWER: Où le département achète-t-il le pétrole?

L'hon. M. BALLANTYNE: Les achats sont effectués par la commission d'achat.

M. COPP: Le ministre reçoit-il un rapport de l'ingénieur du département relativement aux réparations qui sont nécessaires?

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui.

M. COPP: Le ministre a répondu d'une façon générale: "moitié par moitié".

L'hon. M. BALLANTYNE: Je n'ai pas le rapport de l'ingénieur sous la main; mais il est évident qu'avant d'inscrire une somme au budget nous aurons un rapport plus détaillé.

(L'article est adopté.)

Etablissement de phares et d'auxiliaires de la navigation, y compris la réglementation de la navigation dans la rivière Détroit et aux autres endroits où la chose est jugée nécessaire, \$400,000.

M. PARENT: Le ministre nous dira-t-il à qui ces auxiliaires à la navigation ont été accordées? Est-ce qu'il s'agit de compagnies particulières ou de particuliers?

L'hon. M. BALLANTYNE: Ce crédit est affecté à l'entretien des feux et balises.

M. PARENT: Et aussi pour aides à la navigation.

L'hon. M. BALLANTYNE: C'est la même chose.

M. POWER: Où sont établis les feux et les bouées?

L'hon. M. BALLANTYNE: On m'informe que ces bouées sont établies dans différentes localités; tout dépend de l'endroit où elles doivent être installées et de l'entrepreneur qui a fait la plus basse soumission.

M. POWER: Où fait-on construire les bouées destinées à être placées sur le littoral de l'Atlantique?

L'hon. M. BALLANTYNE: La plupart sont construites par la Robb Engineering Company, à Amherst; quelques-unes sont aussi construites à Sorel.

M. POWER: Par qui?

L'hon. M. BALLANTYNE: Aux chantiers maritimes de l'Etat.

L'hon. M. FIELDING: Il y a au passage de Barrington un bateau-phare qui a survécu à son utilité. Quelles sont les intentions du ministre à ce sujet?